

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CCM LENS, 17 PLACE JEAN JAURES 62300 LENS déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

M FERET MAXENCE, représentant de la société 4F FINANCES S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 3 RUE DES CHAMPS 59147 GONDECOURT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M FERET MAXENCE	60	6 000 €
MME FERET VIRGINIE	35	3 500 €
M FERET PIERRE	5	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Mme Céline SERGENT
Responsable de Point Vente Professionnels

JST14

Lu et approuvé

